



ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES : « CHEAP LABOR » DE L'ÉTAT

À MADAME JANE STEWART, MINISTRE
DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le Programme Placement Carrière-Été (PCE), instauré par le gouvernement fédéral en 1996, a pour mission d'aider les étudiants et étudiantes à se préparer à leur entrée sur le marché du travail par le biais d'emplois d'été, ainsi que de leur fournir un revenu leur permettant de poursuivre leurs études. La Table Ronde des Organismes Volontaires d'Éducation Populaire de l'Estrie (TROVEPE) et l'Association Étudiante du Collège de Sherbrooke (AÉCS) se sont penchés sur ce dossier. Qu'en est-il au juste?

Eh bien, nous constatons malheureusement que l'implication du gouvernement dans ce programme qui concerne pourtant l'avenir de notre société laisse pour le moins à désirer.

Situation alarmante

Tout d'abord, au plan salarial, bien que les étudiants fassent partis de la classe sociale la plus défavorisée, les mesures entourant les projets PCE n'offrent aux élèves que le salaire minimum (7.00\$/heure à l'été 2002)! Ensuite, en ce qui a trait au nombre de semaines de travail, nous constatons qu'en Estrie, les élèves impliqués dans les projets PCE ne travaillent, en moyenne, que sur une période de moins de deux mois (7,2 semaines). La période estivale étudiante, selon le niveau d'études, ne s'étend-elle pas sur 8 à 16 semaines? Toujours en Estrie, la TROVEPE et l'AÉCS se désolent face à la diminution des projets accordés, de la baisse du nombre de participantes et participants admis et de la contribution gouvernementale qui elle aussi est en chute. Bref, nombreux sont les aspects des projets PCE en Estrie qui nous semblent pour le moins alarmants.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral semble avoir une conception biaisée de ce qu'est une personne aux études lorsqu'il émet la res-

triction que la clientèle admissible aux projets PCE doit être âgée entre 15 et 30 ans. N'y a-t-il pas des femmes et des hommes dans la trentaine, la quarantaine, voire la cinquantaine, qui tentent courageusement un retour aux études, et qui sont exclus

toute une année? N'est-il pas temps que le gouvernement fédéral s'attarde un peu plus aux priorités économiques des individus pour qui chaque petit sou est compté?

Face au désengagement progressif du gouvernement, la TROVEPE et l'AÉCS n'ont pas vraiment d'autre choix que de s'élever et de réclamer pour la population étudiante sur un projet PCE : 1) Un salaire décent, soit 10,00\$/heure 2) des semaines de travail d'au moins 35 heures 3) des projets s'échelonnant sur au moins 10 semaines (dans la perspective où la personne est disponible) 4) aucune restriction en ce qui a trait à l'âge de l'étudiant et de l'étudiante. Peut-être trouvez-vous que dix dollars de l'heure est élevé?

Par ailleurs, la TROVEPE et l'AÉCS recommandent que le gouvernement investisse davantage dans le programme qu'il a mis sur pied, et par conséquent, qu'il favorise une augmentation significative du nombre de projets accordés ainsi que du nombre d'élèves admis dans ces projets. Depuis le début de l'automne, la TROVEPE et l'AÉCS ont mis sur pied une campagne de sensibilisation populaire sur cette question.

Benoît Pilote
pour la TROVEPE
Mathieu Corbeil-Bussières
pour l'AÉCS



Partagez Madame Stuart!!!

d'un programme qui s'adressent pourtant à eux et à elles (des élèves comme tous les autres) et auquel ces adultes ont besoin.

Un programme indécent

Comment se fait-il que le Programme PCE n'offre pas davantage de conditions favorables aux étudiants et étudiantes? Où est cette préoccupation envers l'avenir de notre jeunesse? Est-il seulement possible d'oser prétendre que les projets PCE lui permettent d'avoir un revenu décent pour vivre adéquatement? Comment concevoir qu'une personne qui travaille dans son domaine d'études pendant sept semaines à trente heures par semaine au salaire minimum peut survivre

- SOMMAIRE -

Le monde a faim...	p. 2
USA : un monde dangereux	p. 2
Coalition pour la justice réparatrice	p. 3
Projet : Conservation du patrimoine estrien	p. 3
Médias et Irak	p. 4
V comme violence	p. 4
Enjeux du brevetage du vivant	p. 5
Trappes à bébés	p. 6
Attention à sa carte de crédit	p. 6
Attention aux friteuses	p. 7
Communautaire : Internet citoyen	p. 7
Histoire du timbre de Noël	p. 7
Film : <i>Bowling to Columbine</i>	p. 8
Autobiographie : <i>Le corps de mon frère</i>	p. 8

PAIX



*Joyeux Temps
des Fêtes*

L'Équipe de rédaction

-- ÉDITORIAL --

Ici et ailleurs

LE MONDE A FAIM...

Ah! L'éternelle frénésie du Temps des Fêtes! Les jours courent; le temps file. Mais pour des milliers et des milliers de personnes, décembre apparaît comme le mois le plus long. La faim, et trop souvent le froid, sont les denrées quotidiennes pour les pauvres faisant partie de notre monde. À l'aube de l'an 2003, prenons-en conscience : la pauvreté ne cesse d'augmenter sur la Terre, environ une personne sur deux est considérée comme pauvre! À une époque où le discours dominant prêche la mondialisation des marchés comme garant de la prospérité pour chaque personne, la persistance, voir l'aggravation de la pauvreté n'en est que plus frappante. Des six milliards d'habitants actuels, de deux à trois milliards viendront s'ajouter d'ici la fin du siècle. Parmi eux, combien échapperont-ils à la pauvreté? Comment la Terre, fragilisée par les déséquilibres environnementaux, réussira-t-elle à nourrir tous ses enfants?

Causes et effets de la misère

Lors du passage à l'an 2000, la communauté internationale s'était fixé comme premier objectif dit du Millénaire de réduire de moitié en quinze ans le nombre de personnes vivant en situation d'extrême-pauvreté. Comment expliquer alors qu'en l'espace de deux ans, on s'en éloigne au lieu de s'en approcher? Les sommets mondiaux tel celui de Johannesburg en Afrique du Sud en septembre dernier sont des lieux de rencontres où les puissants « décideurs » discutent de la pauvreté. Jugée comme une réalité naturelle, la pauvreté est quantifiée, voire qualifiée. Ses effets directs (détresse, misère, maladie, mort), sèment la honte. On fixe des montants minimums; on avance des chiffres sur le nombre exact de pauvres vivant avec un dollar ou deux par jour. On dit que la faim affecte au-delà de 800 millions de personnes dans le monde, principalement en Afrique. On fait des constats, mais on ne s'attaque pas à la source, car « ce qui caractérise à la racine la pauvreté, c'est le déni de tout ou en partie des droits humains dont elle est à la fois cause et effet. » Proclamés par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ces droits civils, politiques, culturels, économiques et sociaux sont inhérents à la personne humaine.

Et au Québec

Le gouvernement du Parti québécois a mis en place une Commission parlementaire concernant le projet de Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Comme d'autres organismes communautaires, dont la TROVEPE (Table Ronde des Organismes Volontaires d'Éducation Populaire de l'Estrie), ENTRÉE LIBRE reconnaît qu'il y a de profondes lacunes dans ce projet, car on ne s'attaque pas véritablement aux causes et on ne prévoit pas « de mesures d'urgence concrètes et significatives » s'inscrivant dans le respect des droits humains. Certaines de ces mesures réclamées par des centaines d'organismes à travers le Québec sont : la construction de 8000 logements sociaux par année; le droit à l'obtention des médicaments pour tous et toutes; l'augmentation substantielle du salaire minimum afin de permettre à tous les travailleurs et travailleuses de jouir d'un niveau de vie décent et l'augmentation substantielle immédiate des prestations d'assistance-emploi, sans discrimination envers les personnes.

Nous exprimons le vœu que ce Temps de réjouissances éclairent nos cœurs et nous donnent la force de réclamer haut et fort, toutes et tous ensemble, pour tous ceux et celles qui ont faim à travers le monde, le respect de leur condition humaine.

L'Équipe de rédaction

1- SANÉ, Pierre. « Pauvreté : pour un changement d'approche radical », *Le Monde*, 19 octobre 2002



Dessin : Archives Entrée Libre

Ce monde est dangereux... pour notre monde!!!

On le dit fort et riche. On dit aussi qu'il est la plus grande puissance militaire au monde. Il est notre voisin immédiat. On le compare au maître du monde. Mais de quel monde s'agit-il? Du nôtre que nous voulons baser sur la paix et la fraternité universelle; ou bien de celui semblable au leur où l'arrogance et le déterminisme militaire le caractérisent?



Hommage à Goya

Blessé et humilié depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001, il menace : « Que ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous ». Que ceux qui ne pensent pas comme nous sont contre nous. Il faut lutter avec nous contre l'Axe du mal. »

Dans l'air frais automnal, pour qui prête oreille, peut entendre les canons résonner dans la capitale nationale emprisonnant dans le silence les voix pacifistes. Chaque jour, leur président s'adresse à la nation. Il donne le ton aux bulletins de nouvelles. La musique gronde et à l'écran, des avions pourfendent le ciel. « Il faut débarasser l'Irak de son tyran Saddam Hussein. Il faut lutter pour la justice, la démocratie et la liberté à travers le monde, *all over the world*. » Les militaires bombent le torse et la population approuve.

Dans quelques temps, peut-être, les bombes frapperont le sol irakien tuant à nouveau des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Pourtant le bilan de la guerre du Golfe en 1991 est terriblement lourd : 400 000 civils et 200 000 soldats tués. Encore une fois, la précision des armes destructrices feront oublier les victimes et nombre de commentateurs et spécialistes pourront « s'émerveiller » du peu de pertes humaines et matérielles du côté de l'attaquant. Les bulletins de nouvelles nous apprendront que ce monde qui vient de subir la terreur militaire américaine n'est pas de leur monde, car on nous parlera du peuple irakien en terme de dommages collatéraux au lieu de pertes humaines. Nous aurons alors raison de craindre pour la paix dans le monde...

Une visiteuse de retour de Washington

Journal communautaire
bimestriel

ENTRÉE
LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Téléphone : 821-2270
Courriel : entree@aide-internet.org

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Pierre Berger
Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Normand Gilbert
Karine Therrien

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Marisol Lemay

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Amélie Beauvillage
Mathieu C.-Buisnières
Illusion Emploi
La Souche
L'Estrien
Benoît Pilote
Me Micheline Plante
Claude Richard

Éditeur

La Voix Ferrée

Impression

The Record

Distribution

Publi-Sac Estrie

Poste Publication

Enrg. 7082
Dépôt légal 4^e trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution *gratuite* délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Culture et Communications Québec

tirage certifié AVDA membre 2002

RPM édité par le Réseau de Médias Écrits Communautaires

Savais-tu qu'il existe une coalition pour la justice réparatrice en Estrie?



Une quoi? Une coalition, c'est-à-dire une réunion de personnes de différents organismes, qui a pour but de favoriser la réflexion et le développement de la justice réparatrice.

Depuis quand? Cela a commencé par une réunion initiée par le Service d'Aide Bruno Dandenault (SABD) en 1997 et de plusieurs acteurs intéressés par le sujet. En 1998 se tenait la première journée de sensibilisation. Ensuite en 1999, de concert avec la fondation Le Parrain, un comité conseil orientait les travaux d'une universitaire à la maîtrise sur un service dialogue et de médiation victime-contrevenant en cours de sentence. Ce service est disponible à l'organisme Le Pont.

En l'an 2000, il y a eu plusieurs rencontres d'information et des discussions sur le sujet avec d'autres acteurs venant de milieu comme la Sûreté municipale, la Technique policière, CIVAS pour la délinquance sexuelle ainsi que le milieu de l'intervention avec les femmes judiciarisées. Ainsi, la Coalition pour la justice réparatrice de l'Estrie a vu le jour avec un comité organisateur qui est maintenant composé de Pierre Marcoux de Justice alternative Le Pont, Marcel Villeneuve de la fondation Le Parrain, Linda Lyonnais intervenante auprès des femmes judiciarisées et Carlo Payeur du SABD.

Comment pensez-vous atteindre votre but?

Tout d'abord un comité organisateur a établi le but et les objectifs de la Coalition. En 2001, le comité travaillait, avec l'aide de la criminologue Mylène Jaccoud, spécialiste sur le sujet, à la réalisation d'un document disponible qui définit la justice réparatrice, son but et ses principes.

Nous avons présenté ce document aux membres de certains organismes, comme à l'assemblée générale du SABD et à la Table juridico-correctionnelle; donné une formation sur les techniques de résolution de conflits à l'assemblée annuelle de l'Association des résidences communautaires du Québec (ARCQ) et organisé une conférence sur le thème: « Le système de justice doit-il ou arrive-t-il à régler les conflits? » dans le cadre de la semaine de la justice réparatrice 2001. En 2002, nous avons été invité à participer au Séminaire international francophone sur la justice réparatrice et la médiation, comme innovateur en tant que la seule Coalition sur le sujet au Québec. Nous avons besoin de vous pour l'atteinte de notre but, soit de favoriser la réflexion et le développement de la justice réparatrice. Contactez-nous pour recevoir plus d'informations ou nous faire connaître votre volonté de vous impliquer.

Source: Coalition pour la justice réparatrice en Estrie
La Souche, novembre 2002, n° 1, (819) 565-2881

PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE PAYSAGER DE L'ESTRIE

Le 30 septembre dernier avait lieu le lancement du projet en présence de M^{mes} Colette Anseau, de l'UdeS, Cathy Bergeron, agente de projet Gertrude Savoie, du Conseil de la culture de l'Estrie, de même que MM. Jean-Claude Thibault, du Collège de Sherbrooke, Jacques Robidas, de Tourisme Cantons-de-l'Est et Jean-Guy Dépôt, du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
(Photo: La Tribune)



Une opération régionale de mobilisation se met en branle

Piloté par une coalition formée d'une quinzaine d'organismes, dont fait partie le CRD-Estrie, le projet Préservation et valorisation du patrimoine paysager de l'Estrie vise à favoriser l'émergence, chez l'ensemble de la communauté estrienne, d'une culture de la protection et de la mise en valeur de ses paysages.

À LA FOIS CADRE DE VIE exceptionnel et moteur de nombreuses activités économiques, les paysages de l'Estrie ont été victimes d'interventions qui ont entraîné, dans certains cas, des répercussions néfastes sur les plans environnemental, social et économique. C'est donc pour que l'Estrie se définisse une stratégie globale et régionale de préservation et de valorisation de son patrimoine paysager et pour que les communautés locales puissent bénéficier d'outils de gestion que les trois organismes promoteurs du projet, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, le Conseil régional de la culture de l'Estrie et Tourisme Cantons-de-l'Est, organisent une vaste tournée po-

pulaire dans les sept territoires de l'Estrie, entre les mois de décembre 2002 et mars 2003.

LE MESSAGE que la tournée véhiculera concerne l'incidence des actions de chacun, à titre de propriétaire foncier, de producteur ou de décideur public, sur une portion de territoire et que chaque communauté est responsable de la valeur qu'elle souhaite donner au paysage qui constitue son cadre de vie.

CITOYENS, élus municipaux, représentants d'instances gouvernementales, membres d'organismes à vocation économique, environnementale, touristique, culturelle, agricole, forestière ou autre seront donc invités à prendre

part aux séances de consultation. Cette vaste tournée se conclura par un forum régional, prévu au printemps 2003, qui sera l'occasion de réunir les gens préoccupés par la qualité des paysages de l'Estrie afin de leur permettre d'échanger sur ce thème. Le Comité souhaite qu'au terme de cette journée, un consensus régional se dégage en matière de gestion, de préservation et de valorisation du patrimoine paysager estrien.

LA MASSE D'INFORMATIONS colligées tant lors des rencontres locales qu'à l'occasion du forum régional permettront de jeter les bases du premier réseau régional du patrimoine paysager qui deviendra un outil de référence pour quiconque souhaite réaliser des actions de préservation et de mise en valeur. Le Comité espère procéder au lancement de cet outil à l'automne 2003.

Source: L'Estrien, décembre 2002, Volume 10, n° 5

Bulletin d'information du Conseil régional de développement de l'Estrie



Marche pour la paix et contre le terrorisme
dimanche le 17 novembre 2002



Comité d'accueil d'organismes communautaires lors de la venue de Bernard Landry le 8 novembre dernier

-- MÉDIAS --

Médias et Irak

La couverture médiatique, entre septembre et novembre 2002, entourant d'éventuelles frappes militaires en Irak sous la gouverne des États-Unis, soulève des questions en regard de la neutralité journalistique de certains journaux. *The Nation* (magazine américain fondé en 1865, défend l'égalité raciale, sociale et les libertés civiles tout en dénonçant l'impérialisme et le militarisme) relevait les cas du *Washington Post* et du *New York Times* qui ont adopté une politique éditoriale diamétralement opposée. Plus près de nous, le quotidien sherbrookoise *La Tribune* publiait des textes qui mettaient en doute la pertinence d'une intervention militaire.

Le faucon et la colombe

Le *Washington Post*, grand quotidien de la capitale, a accordé une place prépondérante aux tenants d'une intervention armée en Irak dans le but de renverser le régime dictatorial de Saddam Hussein. Trois anciens secrétaires d'État, George Shultz, James Baker et Henry Kissinger ont apporté leur soutien inconditionnel au président Bush. Les chroniqueurs réguliers ont aussi adopté des positions pro-gouvernementales. « Hier le président Bush s'est exprimé devant les Nations Unies et les a encouragées à agir. C'était la seule chose à faire » (13 septembre). *The Nation* a ainsi relevé qu'au cours des deux derniers mois, ce quotidien a contribué à faire progresser le discours dans le sens de l'administration américaine. Le journal s'est refusé à publier les points de vue de nombreux pacifistes et de militants pour la paix avec l'excuse d'être taxé d'anti-américanisme.

De son côté, le *New York Times* a nuancé sa position. Quelques éditoriaux étaient plutôt durs à l'endroit de l'administration américaine. Un exemple frappant : leur journaliste en place en Irak subit régulièrement les foudres des lecteurs, certains l'invitant même à demeurer dans ce pays. Ses prises de positions acerbes agacent une partie du lectorat. Le quotidien ne s'est pas laissé dicter son contenu éditorial par des responsables politiques permettant à un plus grand nombre d'émettre des opinions différentes.

La Tribune

Le quotidien *La Tribune* a adopté une position se rapprochant sensiblement du *New York Times*. Dans la section « Opinions », Maurice Cloutier et Denis Dufresne remettaient en cause la position américaine face à l'Irak. Ils s'interrogeaient sur ses réelles motivations advenant une attaque ainsi que des conséquences néfastes d'un conflit armé sur la population irakienne.

La couverture médiatique par ces trois quotidiens nous amène à nous questionner sur nos choix en matière d'information. Certains journalistes pourraient s'abstenir de propager le message guerrier du président Bush, si évidemment, ils n'en tenaient qu'à eux. Mais voilà, le choix des contenus est souvent motivé par les liens qu'entretiennent les propriétaires de journaux avec ceux qui détiennent le pouvoir et qui désirent la guerre.

Claude Richard, pour le CRÉMI

Baliser ou banaliser la violence?

V comme...vidéo et violence

Où commence et où s'arrête la violence dans les jeux vidéo? Difficile à dire, mais force est de constater qu'elle apparaît dans nombre d'entre eux, et souvent d'une manière très explicite. En avril 2002, Option consommateurs présentait une étude sur le sujet réalisée pour le compte du gouvernement fédéral. En voici les faits saillants.

UNE INDUSTRIE EN PLEINE EXPANSION

En 2001, aux États-Unis, l'arrivée de trois nouvelles consoles sur le marché a fait grimper le chiffre d'affaires de l'industrie à 9,4 milliards de dollars US. Une augmentation de près de 43 % par rapport à l'année précédente! En 1999, les Québécois ont acheté pour 2,4 millions de dollars CAN de jeux vidéo. Selon un sondage de la firme Léger&Léger, les ventes devraient passer à 17,8 millions de dollars en 2004.

Actuellement, on compte trois grands acteurs dans le domaine : Sony, qui détient 69 % du marché, Nintendo avec 21,5% et Microsoft avec 8,5 %.

PETITS JOUEURS DEVIENNENT GRANDS

Il y a 10 ans, Nintendo dominait le marché avec ses jeux principalement destinés aux enfants. Depuis, les joueurs ont grandi, et ils réclament maintenant des histoires plus sombres, des jeux pleins d'action et des consoles à la fine pointe de la technologie.

L'âge moyen des utilisateurs de jeux vidéo est actuellement estimé à 28 ans. Pourtant, les enfants sont encore de grands joueurs. Au Canada, près de 20 % des foyers possèdent une console Nintendo (dont les jeux s'adressent surtout aux enfants et aux jeunes adolescents). C'est au Québec que la proportion est la plus élevée : 22 %.

TOUJOURS PLUS DE VIOLENCE

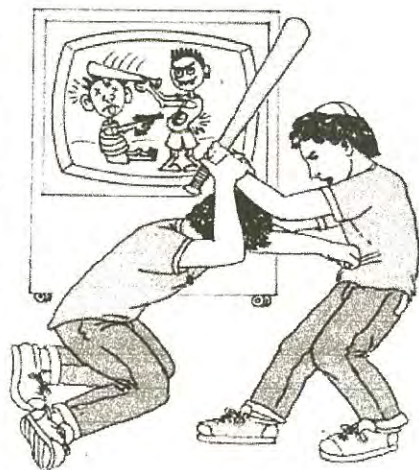
Il y a une vingtaine d'années, les partisans de la non-violence dénonçaient le fait que 70 % des jeux étaient violents. De nos jours, la violence est toujours aussi présente, et de plus en plus réaliste: coups de poing ou de pied, cris, effusions de sang et démembrements se côtoient dans des jeux où il faut absolument tuer pour avancer.

La grande majorité (70 %) des jeux sur console classifiés par l'Entertainment Software Review Board (ESRB) ont obtenu la cote « Everyone ». Ils conviennent aux enfants de six ans et plus, mais renferment parfois de la violence, comme des scènes de batailles dans des jeux de sport.

QUELLES CONSÉQUENCES

Les études au sujet de l'impact des jeux vidéo sur le comportement des enfants sont souvent contradictoires. La plupart ont montré des effets modérés, mais en s'appuyant seulement sur les conséquences immédiates. Par contre, aucune d'entre elles n'a prouvé que le fait de jouer à des jeux violents entraîne, à long terme, des troubles graves.

Certains spécialistes craignent que, à force de côtoyer la violence, les jeunes la banalisent. D'autres vont jusqu'à dire que plus on voit de violence, plus on se



désensibilise à son égard. Pour surprendre et intéresser leurs clients, les concepteurs de jeux doivent donc toujours aller plus loin.

DES CONCLUSIONS

Le système de classification du ESRB n'est pas sans faille. Par exemple, les fabricants n'inscrivent pas, avec la cote, l'âge recommandé. [...] L'implantation d'une réglementation gouvernementale n'est pas nécessairement la solution idéale. Il serait préférable de recommander à l'industrie du jeu vidéo d'améliorer l'étiquetage, en mentionnant notamment l'âge correspondant à chaque cote.[...] Pour consulter le rapport : www.option-consommateur.org

Source : GOBEIL, Julie
Protégez-Vous, déc. 02

École de jeu

Internet serait en train de former les joueurs compulsifs de demain. C'est du moins ce que révèle une récente étude menée aux États-Unis par la Federal Trade Commission. Deux cents sites web versés dans le divertissement et destinés aux enfants ont été passés au peigne fin. Bilan : près de 20 % d'entre eux, surtout sur les sites populaires auprès de la jeunesse en ligne, y présentent des publicités pour des casinos virtuels. Pire, les mécanismes de restriction offerts par certains fournisseurs d'accès internet ne fonctionnent généralement pas ou sont faciles à déjouer!

Source : Protégez-vous, déc. 02

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

**FORMATION D'INITIATION
À INTERNET**

cremi3@netconnexion.ca

Pour réservation : 346-0101

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Enjeux du brevetage du vivant

Depuis des millénaires, les paysans du monde entier survivent grâce aux semences conservées et échangées d'une récolte à l'autre. Cette pratique a permis l'amélioration des cultures par une sélection constante des meilleures graines et assure un approvisionnement gratuit des semences. Ces pratiques adaptées à l'économie paysanne de pays du tiers-monde sont aujourd'hui menacées par le brevetage des semences.

Des firmes multinationales comme Monsanto et Novartis transforment génétiquement les semences qu'ils font par la suite breveter. Cette pratique s'avère néfaste pour les paysans des pays pauvres. Ces semences ne sont pas adaptées aux différents climats des pays tropicaux. De plus, elles ne sont pas gratuites et exigent un apport important d'engrais chimiques et d'insecticides. Par des campagnes de séduction pour convaincre de la supériorité des semences transgéniques, ces firmes rendent

les paysans dépendant de leur produit. Comme ces semences sont brevetées, il n'est plus question de les échanger ni de les conserver. Elles doivent être rachetées annuellement à des coûts exorbitants. Cette situation est catastrophique pour les paysans du tiers-monde dont 70 % d'entre eux gagnent moins de 2 \$ par jour.

Développement et Paix dénonce cette pratique qui met en danger la sécurité alimentaire des pays pauvres. L'organisme propose de poser un geste concret pour deman-

der au Premier ministre Jean Chrétien d'intervenir auprès de l'Organisation mondiale du commerce pour faire interdire le brevetage des semences. Vous pouvez vous procurer des cartes postales à faire parvenir au Premier ministre auprès de Développement et Paix à Sherbrooke. Pour se faire, contacter Amélie Beurivage au numéro (819) 822-3178. Il est possible de signer la carte sur le site de Développement et Paix : www.devpo.org

Amélie Beurivage
Développement et Paix



Source : Développement et Paix

L'article de la discorde

Un tout petit article, le 27.3 (b), de l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC, TRIPS en anglais) donne aux compagnies le droit de faire respecter leurs brevets dans tous les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cependant, cet article ne protège pas les droits des populations pauvres et leurs savoirs traditionnels.



Joyeuses fêtes



Bernard Landry
Premier ministre du Québec

C'est avec joie que nous vous offrons nos meilleurs vœux à l'occasion des fêtes.

Ce temps de réjouissances est aussi le moment de partager nos espoirs, nos rêves et nos projets avec les nôtres.

La nouvelle année nous invite au dépassement. Soyons visionnaires, construisons ensemble une société plus prospère, plus solidaire et plus juste.

Que les fêtes procurent à chacun et chacune paix, bonheur et amour!

Joyeux Noël et bonne année!

Québec

TRAPPES À BÉBÉS

Dans les années 50, nombreux sont les enfants à avoir été abandonnés devant les portes des couvents ou des hospices. Avec la connaissance des méthodes contraceptives et l'existence d'organismes spécialisés dans les cas d'adoption, les femmes d'aujourd'hui sont mieux encadrées et les bébés ne connaissent plus de tels sorts... Erreur! En Allemagne, au cours de l'année 1999, le corps d'un bébé a été retrouvé dans une poubelle et un autre est mort de froid sur le balcon d'un appartement. En tout, 40 bébés ont été abandonnés. Seulement la moitié d'entre eux ont survécu. C'est pour remédier à ce problème que l'association Sternipark a créé les « trappes à bébé ».

Sternipark est une association privée qui soutient l'Aide à la jeunesse d'Ham-bourg. Elle offre une aide à l'éducation aux jeunes qui ne peuvent plus vivre chez leurs parents. Les mères en difficulté peuvent aussi y trouver le soutien qui leur est nécessaire. C'est après avoir constaté que certaines d'entre elles, voulant cacher leur grossesse et leur accouchement, ne pouvaient pas bénéficier de cette aide que Heidi Rosenfeld, de Sternipark, a mis sur pied le projet Findel baby. Les fameuses trappes étaient nées.

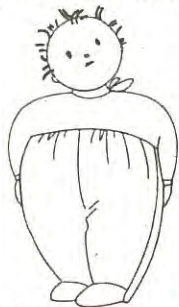
« Babyklappes »

En Allemagne, on compte 24 « babyklappes », toutes situées devant des centres pour enfants. Elles sont faites d'acier et mesurent 30 cm sur 70 cm. Les trappes, qui s'actionnent un peu comme un vide-ordures, ne s'ouvrent qu'une seule fois. Si elles en ont besoin, les mères peuvent consulter la petite feuille d'information qui s'y trouve.

Elles peuvent aussi, à l'aide d'un tampon, prendre l'empreinte du pied ou de la main du bambin, afin de conserver un souvenir du bébé. La caméra de surveillance est installée de manière à ce que la personne qui dépose le bébé conserve son anonymat. Pour rendre la trappe chaleureuse, une couveuse, une couverture et un petit nounours accueillent le nouveau-né. C'est le cri de ce dernier qui déclenche l'alarme permettant au gardien de nuit de prévenir deux collègues responsables. En moins de dix minutes, ils sont sur les lieux. Après une visite à l'hôpital, l'enfant, s'il est en bonne santé, est placé chez des parents nourriciers qui s'occupent de lui bénévolement durant huit semaines. Durant cette période, la mère peut réfléchir et contacter Sternipark, si elle décide de récupérer son enfant. Dans le cas contraire, l'enfant sera placé en adoption.

Depuis l'installation des « babyklappes », aucun bébé

n'a été abandonné dans la rue ou dans d'autres lieux dangereux. Par contre, les mères semblent jusqu'à maintenant avoir accouché sans aide médicale, ce qui comporte de très hauts risques pour elles et leurs enfants. « Nous avons beau avoir les services sociaux les plus performants au monde, les femmes qui sont vraiment en difficulté nous échappent », affirme le



Dessin : Archives

chargé des affaires sociales de la municipalité de Ham-bourg, Herbert Wiedermann. Conseiller au département de l'Institut universitaire des centres jeunesse du Québec, Michel Carignan, se dit surpris qu'une situation pareille existe dans un pays qui, au 21^e siècle, est classé parmi les plus riches du monde. Il soupçonne un manque d'ouverture d'esprit de la part de la population allemande pour expliquer le phénomène. Selon lui, « au Québec, les cas de ce genre étaient fréquents dans les années 50, mais depuis, rares sont les situations où l'abandon peut mettre l'enfant en péril ». Jusqu'à maintenant, les trappes à bébés ont permis de sauver de nombreuses vies. C'est ainsi que Ronja, Anna, Rasmus, Michel, Pelle et Lotte, tous âgés entre deux heures et dix jours lors de leur abandon, ont été sauvés, puis placés en adoption. Leurs prénoms sont tous tirés de l'oeuvre d'Astrid Lindgren, auteure de *Fifi Brindacier*...

Source : SYNNETT, Cind. « Trappes à bébés », *L'Esprit Simple*, avril-mai 2002, vol. 3, n° 4.

Comment protéger sa carte de crédit

La carte de crédit est un outil d'achat très pratique, mais il se l'avère beaucoup moins lorsqu'il est utilisé... par un étranger! Voici donc quelques conseils afin d'éviter de payer des achats qui ne sont pas les nôtres.



Autrement dit, vol. 5, été 02

Cela peut sembler étonnant, mais les vols de carte de crédit sont plus nombreux sur les lieux de travail qu'en tout autre endroit. Ne laissez donc jamais vos cartes de crédit sans surveillance.

Si votre carte de crédit vous offre l'accès au guichet automatique, mémorisez votre numéro d'identification personnel (NIP) au lieu de l'inscrire sur papier.

Ne laissez jamais vos cartes de crédit dans le coffre à gants de la voiture. Beaucoup de vols de cartes de crédit sont perpétrés dans les véhicules motorisés.

Chaque fois que vous utilisez votre carte, assurez-vous que c'est bien la vôtre que l'on vous remet après paiement.

En voyage, gardez vos cartes sur vous ou en lieu sûr.

En cas de perte ou de vol de carte de crédit, signalez-le immédiatement à la société émettrice, car la plupart des fraudes surviennent dans les quelques jours suivant l'incident.

Signez toute nouvelle carte dès sa réception et n'omettez surtout pas de détruire les cartes dont vous n'avez plus besoin afin que personne ne puisse les utiliser.

Dressez une liste de vos cartes et de leur numéro respectif. Cette information est utile lorsqu'il faut signaler la perte ou le vol de ses cartes.

Vérifiez toujours votre relevé mensuel. Assurez-vous que ce sont bien vos transactions qui y figurent.

Ne révélez jamais le numéro d'une carte par téléphone à moins de transiger avec une entreprise absolument fiable et faites-le seulement si vous êtes à l'origine de la transaction.

Référence : www.bnc.ca

Karine Therrien

Agente de communications et marketing
Solutions Budget Plus, (819) 563-0535

Assurance-emploi

Des données intéressantes ont été publiées dernièrement par Ottawa en ce qui concerne le congé parental. Il semble que les pères soient de plus en plus nombreux à rester à la maison avec leur nouveau-né. On parle ici d'une augmentation de 80 % entre 2000 et 2001 (21 600 contre 12 000 hommes en 2000). C'est tout de même encourageant! Toutefois, il faut ajouter que 90 % des demandes faites en lien avec le programme de congé parental provient de femmes.

Taux de chômage

Ce mois-ci, une diminution du taux de chômage au Québec ainsi que dans tout le pays a été annoncée par Statistique Canada. La baisse du taux de chômage au Canada serait attribuable à la création de 33 000 emplois. Au Québec, on parle de 12 000 emplois, mais tous à temps partiel. Est-ce vraiment une bonne nouvelle? Depuis la fin de l'été, les emplois sont précaires et moins bien rémunérés. Une reprise économique qui favorise les entreprises, mais pas les personnes employées.

Bulletin des Nouvelles express, Illusion Emploi, nov. 2002

Recrutement de bénévoles pour l'Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle (ASDI)
Chantal Morissette (819) 346-2227



MACE

Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

-- VOUS ET VOS DROITS --

UN FABRICANT EST-IL RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'UTILISATION DE SA FRITEUSE?

Faits :

Un monsieur achète une friteuse. Le lendemain de son achat, il décide de faire cuire des pommes de terre frites et d'utiliser à cette fin la friteuse. Au moment de l'achat, le vendeur a remis un manuel d'instruction.

Le monsieur prétend avoir suivi les instructions, mais à un moment donné un filet de fumée s'échappa de la friteuse. Lorsqu'il enleva le couvercle, une explosion se produisit, le feu se répandit dans toute la cuisine pour se propager par la suite à toute la maison, détruisant complètement cette dernière. Lorsqu'il fut interrogé au sujet de l'utilisation de l'appareil, il semble que les instructions ne furent pas suivies et le monsieur avoue être novice en cuisine. Il prend action en dommages-intérêts contre le fabricant de l'appareil.

Question :

Le fabricant est-il responsable des dommages subis?

Décision :

L'action fut accueillie et le fabriquant condamné à payer 55 000 \$.

Motifs :

Le fabricant est responsable des dommages subis. Il est clair que le monsieur n'a pas suivi les conseils pour la cuisson des frites à ce sujet. Cependant, le Tribunal estime que vu qu'il s'agissait de simples conseils, le cuisinier pouvait s'attendre à ce que la friture des pommes de terre soit compromise mais il ne pouvait pas s'attendre à ce que sa maison soit incendiée en entier.

Si on ne suit pas une recette, on peut s'attendre à ce que le plat ne soit pas réussi, mais il est déraisonnable de penser qu'on doive s'attendre à un résultat comme celui obtenu. Le fabricant est aussi responsable du défaut d'informer l'utilisateur des dangers de l'utilisation.

Le livre d'instructions aurait dû informer le consommateur du danger possible d'incendie en cas de défaut de les suivre. Le fait que le cuisinier était un novice ne peut pas être invoqué contre lui puisque la friteuse était offerte au public en général et non pas seulement aux personnes expérimentées.

Micheline Plante, avocate
Aide juridique, 563-6122

À la recherche
de ben Laden...



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone. : (819) 562-9547
Courriel : solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

Communautique

Lettre d'appui et d'adhésion à la Plateforme québécoise de l'Internet citoyen

En signant cette lettre, notre organisation exprime son appui et son adhésion à l'ensemble du contenu du texte de la Plateforme québécoise de l'Internet citoyen, tel que disponible sur le site Internet de Communautique à partir du 2 décembre 2002.

Par ce geste, nous exprimons notre préoccupation face à la « fracture numérique » et demandons que les propositions concrètes contenues dans la Plateforme soient étudiées par nos dirigeants politiques à Québec et à Ottawa, afin d'être adoptées pour combler le fossé numérique, pour réaliser une véritable appropriation sociale et démocratique des technologies de l'information et de la communication et pour développer un Internet renforçant l'exercice de la citoyenneté par l'inclusion de tous et toutes.

Signature

Date

Ville

Coordonnées (en lettres moulées)

Nom :	Prénom :
Titre :	
Organisation :	
Téléphone :	Télécopieur :
Courrier électronique :	Site Web :
Adresse complète :	

Merci de faire parvenir ce formulaire à :

Communautique, Campagne d'appui à la Plateforme québécoise de l'Internet citoyen,
5525 rue Berri, bureau 304, Montréal, Qc, H2J 2S4 ou par télécopieur au : (514) 948-2046

Informations : téléphone (514) 948-6644 poste 222, (sans frais) 1-877 948-6644 poste 222 ou
info@communautique.qc.ca

Le timbre de Noël

Une histoire telle un conte de Noël



Par une nuit de décembre 1903, où la tempête faisait rage en banlieue de Copenhague au Danemark, un postier nommé Einar Holboell triait le courrier de Noël. Se frayant un chemin à travers les sacs postaux, Einar se rendit à la fenêtre pour jeter un coup d'oeil dehors. À ce moment précis, passaient par là deux pauvres petits êtres abandonnés, un petit garçon et une fillette, en lambeaux. Il put à peine les entrevoir avant qu'ils ne disparaissent dans la tempête. Soudain, une idée lui vint à l'esprit. Supposons, se dit-il que chaque lettre ou colis porte un timbre supplémentaire, et que l'argent provenant de la vente de ces dizaines de milliers de timbres serve à aider les enfants défavorisés. Ce fut donc la première Campagne du Timbre de Noël en 1904.

Grâce aux fonds recueillis lors des deux premières campagnes, on construisit deux hôpitaux pour enfants tuberculeux. Ce fut le point tournant de l'histoire de cette maladie à travers le monde, car c'est à ce moment que prit naissance la participation de tous les citoyens à la lutte contre cette maladie infectieuse qui représentait la principale cause de mortalité, surpassant même les guerres et les famines.

En 1907, l'idée traversa l'Atlantique et, en 1927, le Canada tenait sa première campagne du Timbre de Noël. À partir de ce moment, il fut décidé que la Campagne du Timbre de Noël constituerait la méthode officielle grâce à laquelle les associations antituberculeuses recueilleraient des fonds auprès du public. L'Association pulmonaire a joué un rôle clé dans la lutte contre la tuberculose. Elle est devenue un modèle international en ce qui concerne le contrôle de cette maladie. L'Association pulmonaire a toujours été présente en ce qui a trait à la santé respiratoire. Aujourd'hui, elle s'affaire à créer des programmes de prévention, d'éducation et de recherche pour améliorer la qualité de vie de milliers de personnes et peut-être même la prolongation de celle-ci. La campagne du Timbre de Noël 2002 se déroule du 1^{er} novembre au 31 décembre.

Source : LAPARÉ, Johanne. Association pulmonaire du Québec



Bowling for Columbine

un documentaire de Michael Moore

Le bouillant réalisateur et auteur américain Michael Moore est réputé pour ses prises de position très critiques envers les États-Unis. Son dernier opus ne fait pas exception à la règle. *Bowling for Columbine* est un film-choc qui tente de comprendre les sources de la violence armée au pays de l'Oncle Sam. Pour ce faire, Moore fait son enquête avec pour point de départ la ville de Littleton au Colorado, théâtre d'une tuerie perpétrée par deux adolescents à l'école de Columbine en avril 1999.

En début de film, Moore nous raconte ce que c'est que de vivre au Michigan, son lieu de naissance, qualifié de « paradis des chasseurs ». Entre une visite dans une banque bien spéciale (Ouvrez un compte chez nous et obtenez un fusil gratuitement parmi notre vaste choix!!!) et une rencontre avec des membres d'un club de tir, il nous donne à voir une mentalité propre à certains Américains. Ainsi, la possession d'une arme à feu se veut comme un droit inaliénable inscrit à même la Constitution et, l'aspect sécuritaire que procure une arme est vu comme un moyen légitime de se défendre contre les « agresseurs », parmi lesquels il faut compter les voisins (On ne sait jamais qui peut nous attaquer). À ce chapitre, le cinéaste nous démontre la diversité de gens touchés par ce phénomène qu'on pourrait qualifier d'obsession sécuritaire.

Avoir peur... de tout ce qui bouge...

En effet, un spécialiste interrogé par Moore qualifie les États-Unis de véritable « culture de la peur ». Les médias américains auraient une part de responsabilité dans tout cela, notamment à travers leur couverture sensationnaliste de l'information (Y2K, le bogue de l'an 2000, les « killer bees »). Résultat? La télévision exerce une

forme de conditionnement qui donne l'impression aux gens que leur quartier est vraiment dangereux; d'où la paranoïa, et le besoin de s'armer pour protéger les siens. Bref, une démonstration assez efficace des mécanismes de la peur qui régissent les comportements d'une partie du peuple.

Depuis le 11 septembre 2001, dès que l'Amérique est touchée, on cherche immédiatement un coupable sans trop prendre le temps de se questionner. C'est un peu le même phénomène que l'on observe avec les nombreuses tueries survenues dans ce pays depuis quelques années. Immédiatement après le massacre de Columbine qui a fait une dizaine de morts dans cette paisible école, les médias se sont interrogés sur les causes de cette violence gratuite. Résultat? On a parlé de pauvreté et de violence sociale, au cinéma et dans les jeux vidéo, mais ce n'était pas suffisant. Il fallait personnifier le mal et on l'a trouvé en la personne « décadente » du chanteur rock Marilyn Manson, que Moore a d'ailleurs rencontré.

De même, certains crient vengeance et véhiculent un discours patriotique et diabolisant. Charlton Heston, président de la NRA (National Rifle Association, lobby pro-armes) nous dit qu'il faut « vaincre le mal et unifier le

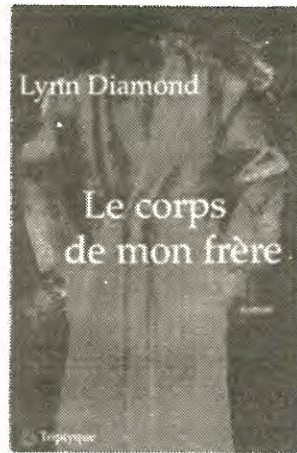
pays ». Le discours d'Heston (ancien Ben Hur) est assez révélateur des valeurs de la droite ultra-conservatrice américaine. Cet entretien illustre bien la métaphore des célébrités intouchables et refusant de voir leurs responsabilités sociales (la NRA s'est réunie en congrès à Columbine immédiatement après la tuerie).

Et les victimes???

Moore a aussi gagné une bataille symbolique en obtenant que la chaîne de magasins Wal-Mart retire ses munitions au nom de deux rescapés de Columbine maintenant handicapés par des balles vendues librement dans ces commerces. Moment assez émouvant du film qui vient démontrer la nécessité de l'action collective pour faire changer les choses. *Bowling for Columbine* fait référence à la partie de quilles, activité obligatoire de cette école et au fait que les deux tueurs auraient ou n'auraient pas joué une dernière fois avant de viser de véritables cibles... Moore soulève beaucoup de questions... sans réponse. Après *l'âme russe*, faudrait-il dorénavant parler du désarroi collectif entraînant une nouvelle « âme américaine » ? Chose certaine, *Bowling for Columbine* gagnerait à être vu par le plus grand nombre. À surveiller à la Maison du cinéma du 13 au 17 décembre prochain.

Yanick Bilodeau

LE CORPS DE MON FRÈRE



SOMBRE HISTOIRE que celle des Diamond, une famille aisée de Trois-Rivières, comme l'attestent la vaste maison, les écoles privées, les bonnes, les voyages en Europe. « À la maison, tout nous semblait instable, rempli de drames insoupçonnés et d'ébranlements soudains », écrit Lynn Diamond. En apparence, pourtant, le seul drame concerne son frère Michel : schizophrène, interné à l'âge de 18 ans, il disparaît quelque

temps après et ne sera jamais retrouvé. En 2001, soit 20 ans plus tard, l'écrivaine rencontre par hasard un ancien homme de main de la mafia qui affirme avoir participé à l'enlèvement et à l'assassinat de Michel. La révélation oblige Lynn Diamond à reconsidérer l'histoire familiale, à la réécrire en quelque sorte. *Le corps de mon frère* révèle ainsi les mensonges, les demi-vérités, les secrets, mais aussi les choses sues que tous se dissimulaient. Du roman émerge la figure du père, aujourd'hui décédé : commerçant, artiste, marié à une femme névrosée, parieur invétéré - ses dettes de jeu ont d'ailleurs entraîné la mort de Michel -, il s'avère un homme fascinant. La même épithète s'applique au livre de M^{me} Diamond, qui dépasse de loin la seule dimension personnelle, autobiographique, pour proposer un travail sur l'écriture, la mémoire, les notions de vérité et de fiction.

Source : La Gazette des femmes, sept.-oct. 02, vol. 24, n° 3
DIAMOND, Lynn. *Le corps de mon frère*, Éditions Triptyque.

Exposition itinérante de photos et de poèmes

Rose-Aurore

Artiste : Madeleine Cormier

Photographe amatrice autodidacte, récipiendaire du 2^e prix de l'Exposition artistique de Charlesbourg en 2000

Centre des Femmes La Parolière
217, rue Belvédère Nord, Sherbrooke

Du 2 au 20 décembre

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 11 h 45 / 13 h à 16 h 30

Entrée Libre
vous rappelle
qu'il reste 16
jours avant
Noël!!!



S'abonner c'est
se donner les moyens
de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



CONTRIBUER
AU FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270